

France-Marseille: Social work services

OJ S 86/2014 03/05/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur

Postal address: 34 rue Alfred Curtel, contact: direction administrative et financière

Town: Marseille

Postal code: 13010

Country: France

Contact person: Service achats, marchés et approvisionnement

E-mail: drmarches.13992@pole-emploi.fr

Fax: +33 491167951

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.pole-emploi.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: Pôle emploi, direction régionale PACA

Postal address: 34 rue Alfred Curtel, CS 80149

Town: Marseille Cedex 10

Postal code: 13395

Contact person: Service achats marchés

E-mail: drmarches.13992@pole-emploi.fr

Fax: +33 491167951

Internet address: <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Pôle emploi direction régionale PACA

Postal address: 34 rue Alfred Curtel, CS 80149 13395 Marseille Cedex 10

Town: Marseille

Postal code: 13010

Contact person: Service achats marchés

E-mail: drmarches.13992@pole-emploi.fr

Fax: +33 491167951

Internet address: <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Pôle emploi direction régionale PACA

Postal address: 34 rue Alfred Curtel, CS 80149, 13395 Marseille Cedex 10

Town: Marseille

Postal code: 13010

Contact person: Service achats marchés

E-mail: drmarches.13992@pole-emploi.fr

Fax: +33 491167951

Internet address: <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Emploi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de prestations de service social du travail au bénéfice des personnels de pôle emploi région Provence Alpes Côte d'Azur – lot 2 alpes maritimes (06) et var (83).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 25: Health and social services

NUTS code FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le marché a pour objet de confier à un prestataire l'organisation de prestations de service social au bénéfice de l'ensemble des personnels en activité dans les départements des alpes-maritimes (06) et du var (83) de la direction régionale de pôle emploi provence alpes côte d'azur

II.1.6. CPV code(s)

85310000 Social work services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope****II.2.2. Information about options****II.2.3. Information about renewals****II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Start 1.9.2014. Completion 31.8.2016

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

marché financé à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article l5312-7 du code du travail (hors fonds communautaires) et sur les ressources propres de l'institution.
Paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

les candidats peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. En cas d'attribution du marché à un groupement ayant présenté son offre sous la forme d'un groupement conjoint, la transformation dudit groupement en un groupement solidaire sera exigée

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration sur l'honneur relative à la capacité juridique à accéder à la commande publique certifiant que le candidat : a, au 31/12/2013, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, dans les conditions prévues à l'article 8-4° de l'ordonnance no2005-649 du 06/06/2005 ; n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles l8221-1, l8221-3, l8221-5, l8231-1, l8241-1 et l8251-1 du code du travail ; n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation définitive pour une infraction prévue à l'article 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, au 2ème alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au 2ème alinéa de l'article 433-2, au 8ème alinéa de l'article 434-9, au 2ème alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal ou à l'article 1741 du code général des impôts ; n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article l640-1 du code de commerce ou faillite personnelle au sens des articles l653-1 à l653-8 du même code ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que le droit français
- dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'article l631-1 du code de commerce ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que le droit français, la copie du jugement l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration relative à la capacité financière à exécuter le ou les marchés auxquels il est candidaté, indiquant le chiffre d'affaires annuel global réalisé par le candidat sur chacun des 3 derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place une déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration relative à la capacité technique et professionnelle à exécuter le ou les marchés auxquels il est candidaté, indiquant : les effectifs, au sens de l'article l1111-2 du code du travail, moyens annuels pour chacune des 3 dernières années ; les principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, privilégiant les prestations similaires à celles objet du marché et détaillant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces références ne font l'objet d'une déclaration qu'à défaut d'être prouvées par des attestations des destinataires, comportant l'ensemble des éléments ci-dessus décrits, sauf pour les prestations dont pôle emploi, l'anpe, l'unedic ou une assedic ont été destinataires et pour lesquelles une déclaration est suffisante.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : les prestations de service social du travail sont régies par les articles l4631-1 et suivants, d4631-1 et suivants du code du travail

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 55
2. Prix. Weighting 40

3. Développement durable et insertion sociale. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 11.6.2014 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.6.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

a - obtention du dossier de consultation: le dce peut être téléchargé à l'adresse du profil d'acheteur indiquée en tête d'avis. À défaut, il peut être demandé par courriel ou télécopie aux points de contact en tête d'avis. Veuillez préciser dans la demande l'intitulé de la consultation ainsi que vos coordonnées complètes (dont votre adresse électronique) la transmission des documents se fera uniquement par courrier postal.

B - candidature : les pièces mentionnées au iii.2 du présent avis sont transmises accompagnées d'une lettre de candidature dans les conditions fixées au dce. Le cas échéant, celles de ces pièces rédigées dans une langue autre que le français sont produites accompagnées de leur traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

C- transmission des plis : les plis peuvent être transmis par lettre recommandée avec avis de réception (ou équivalent) ou remis en mains propres, les jours ouvrés du lundi au jeudi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 et le vendredi de 9h00 à 12h00, aux coordonnées

correspondantes figurant au point 1.1) ou via la plateforme de dématérialisation.

D - renseignements complémentaires : aucun renseignement complémentaire ne pourra être obtenu par téléphone. Les courriers électroniques ou télécopies de demande de renseignements complémentaires doivent être adressés aux coordonnées correspondantes figurant au i.1).

La date limite de réception des demandes de renseignements complémentaires est fixée au 30 mai 2014 à 12h00 , la date de réception par pôle emploi faisant foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date.

E- critères de sélection des offres. La valeur technique des offres est appréciée selon les critères suivants:présentation des enjeux et résultats de l'organisation d'un service social à pôle emploi /10; moyens et ressources mobilisables pour l'exécution des prestations /7; modalités d'organisation etde réalisation des différentes prestations /15; profils et expérience des intervenants proposés pour l'exécution des prestations /23.

F : négociations: après l'analyse complète des offres sur la base de critères d'attribution pondérés ci-avant énumérés, seuls les candidats arrivés dans les 3 premiers sont convoqués à une séance de soutenance et de négociation qui portera sur le prix et le contenu de la proposition technique sans toutefois modifier substantiellement cette dernière. En ce qui concerne le prix, à peine d'irrégularité de l'offre, la négociation ne peut conduire qu'à une diminution ou un maintien du prix initialement proposé.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30.4.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue de Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13006

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134834

Fax: +33 491811387

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: précisions concernant les délais d'introduction des recours :

a - avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article l551-1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'article l421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521-1 du même code;

b - après la conclusion du contrat:

1) sauf pour les candidats évincés, recours contre un acte détachable du contrat sur la base de l'article l421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521-1 du même code;

2) recours sur la base de l'article l551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat;

3) pour les candidats évincés, recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande indemnitaire; en cas de demande indemnitaire, recours

administratif préalable auprès du directeur régional aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.4.2014